



Prévention des risques infectieux : Focus sur l'antibiothérapie



L'essentiel pour les Médecins généralistes

INFECTIONS RESPIRATOIRES HAUTES : ANTIBIOTHÉRAPIE CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 15 ANS
Décembre 2017

Après avis de la HAS*

Rhinopharyngite aiguë				DGI (seuls commercialisés par famille chimique)						
				Macrolides et pénicillines		Glycosides		Autres		
Angine aiguë	enfant < 3 ans	TDR négatif								
	enfant ≥ 3 ans	TDR positif		50 mg/kg/j	6 jours					
Sinusite	maxillaire ou frontale	aiguë avec facteur de risque ou sévère	80 - 90 mg/kg/j	7 - 10 jours						
		maxillaire d'origine dentaire	80 mg/kg/j	7 - 10 jours						
	ethmoïdale, sphénoïdale et frontale compliquée									
Otite moyenne aiguë enfant > 3 mois	purulente	enfant < 2 ans	80 - 90 mg/kg/j	8 - 10 jours	80 mg/kg/j	8 - 10 jours (si sd, otite-conjonctivite)				
		enfant > 2 ans avec symptômes peu bruyants								
	enfant > 2 ans avec symptômes bruyants	80 - 90 mg/kg/j	5 jours	80 mg/kg/j	8 - 10 jours (si sd, otite-conjonctivite)					
	congestive ou séro-muqueuse									

Téléchargez :

• Les fiches HAS

« Recommandations de bonnes pratiques » infections ORL (angine, rhinopharyngite, otite et sinusite)



<https://www.urpsml-hdf.fr/antibiotherapie/>

INFECTIONS RESPIRATOIRES HAUTES : ANTIBIOTHÉRAPIE CHEZ L'ADULTE
Décembre 2017

Après avis de la HAS*

Rhinopharyngite aiguë				DGI (seuls commercialisés par famille chimique)						
				Macrolides et pénicillines		Glycosides		Autres		
Angine aiguë	Mac Isaac < 2	TDR négatif								
	Mac Isaac ≥ 2	TDR positif		2 g/j	6 jours					
Sinusite	maxillaire unilatérale associée à une infection dentaire manifeste homolatérale de l'arc dentaire supérieur	maxillaire aiguë purulente non compliquée avec suspicion d'une infection bactérienne	3 g/j	7 jours						
		frontale, ethmoïdale, sphénoïdale	3 g/j	7 jours						
	grave à risque de complication grave									
Otite	moyenne aiguë purulente avec syndrome otite-conjonctive			3 g/j	5 jours					
	moyenne aiguë purulente	3 g/j	5 jours							

500 mg/j 7 jours si prise en charge ambulatoire décidée

400 mg/j 7 jours si prise en charge ambulatoire décidée



Les ressources utiles pour votre pratique

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

<https://ansm.sante.fr/>

Elle est l'autorité compétente en matière de pharmacovigilance :

- Veille à la sécurité de l'emploi des médicaments et contribue à leur bon usage.
- Assure la mise en œuvre et la coordination du système national de pharmacovigilance.
- Informe les professionnels de santé des procédures et des recommandations établies.

ANTIBIOCLIC 

Antibiothérapie rationnelle en soins primaires



<https://antibiocllic.com/>

ANTIBIOCLIC est un outil d'aide à la décision thérapeutique en antibiothérapie, destiné aux médecins de 1^{er} recours. Il a pour objectif de permettre une **antibiothérapie rationnelle en soins primaires, d'après les recommandations des sociétés savantes françaises.**

Pour chaque pathologie bactérienne fréquemment rencontrée en médecine ambulatoire existe une proposition thérapeutique, en fonction du profil du patient.



Les différentes missions du CRAIHF

(Centre de Ressources en Antibiotologie et Infectiologie des Hauts-de-France) sont :

- Un conseil personnalisé sur demande, via une ligne téléphonique dédiée au conseil diagnostique et thérapeutique.
- Des outils d'aide au diagnostic et à la prescription.
- Une synthèse des publications et des recommandations nationales et/ou régionales.
- La veille scientifique sur le site internet GILAR (Groupement d'Infectiologie et de Lutte contre Antibio Résistance).
- L'organisation de réunions d'information et de formation à destination de la médecine de ville, des professionnels de santé en établissement médico sociaux sur chacun des territoires.

➔ Un numéro d'appel téléphonique dédié au **conseil diagnostique et thérapeutique en antibiotologie et infectiologie** (du lundi au vendredi de 9h à 18h) :

Vous exercez : Dans le Nord ou le Pas-de-Calais : 06 22 18 03 52

Dans l'Aisne, l'Oise ou la Somme : 06 28 98 16 70



<https://www.gilar.org/>

Le CRAIHF dispose également d'un site internet ayant pour objectifs :

- Offrir des informations de qualité aux professionnels de santé de la région pour améliorer leurs connaissances sur le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses.
- Proposer des exemples de protocole de soins pour limiter le risque de transmission d'agents infectieux et réduire les infections associées aux soins.
- Présenter aux usagers les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance.

Quelques conseils que vous pouvez dispenser à vos patients

- N'utilisez jamais les antibiotiques non utilisés provenant de traitements précédents.
- Ne partagez jamais vos antibiotiques non utilisés avec d'autres personnes.
- Respectez la durée et la posologie du traitement.
- Rapportez les antibiotiques non utilisés à la pharmacie.
- Les antibiotiques ne sont efficaces que pour lutter contre les infections bactériennes ; ils ne peuvent pas vous servir pour soigner des infections causées par des virus comme le rhume ou la grippe.
- Une grande majorité des infections hivernales qui affectent le nez, les oreilles, la gorge et les poumons sont d'origine virale et ce n'est pas en prenant des antibiotiques que vous vous sentirez mieux.
- Prenez le temps d'aller mieux : l'antibiotique a besoin de temps pour agir (quelques jours).
- La prise d'antibiotiques peut entraîner des effets secondaires (troubles digestifs, mycoses, ...).
- Éviter la prise d'alcool pendant toute la durée du traitement antibiotique.
- Signalez à votre médecin tous les effets secondaires.



L'ordonnance de non prescription : un outil pour vos patients !

Aujourd'hui, je vous ai diagnostiqué une infection qui ne nécessite pas d'antibiotiques.

DATE : / /

NOM DU PATIENT :

CACHET MÉDECIN

Pourquoi n'avez-vous pas besoin d'un antibiotique aujourd'hui ?

Le rhume (rhinopharyngite), la grippe, la bronchite aiguë et la plupart des otites et des angines sont de nature virale et guérissent donc sans antibiotiques.

Avec ou sans antibiotiques, vous ne guérez pas plus vite. Le tableau ci-dessous vous indique la durée habituelle des symptômes de ces maladies (avec ou sans antibiotiques).

<input checked="" type="checkbox"/>	MALADIE	DURÉE HABITUELLE DES PRINCIPAUX SYMPTÔMES
<input type="checkbox"/>	RHINOPHARYNGITE (RHUME) • Toujours virale.	• Fièvre : 2-3 jours. • Nez qui coule (sécrétions de couleur blanche, jaune ou verte), nez bouché : 7-12 jours. • Toux : 1 à 3 semaines.
<input type="checkbox"/>	GRIPPE • Infection virale.	• Fièvre, courbatures : 2-4 jours. • Toux : 2-3 semaines. • Fatigue : plusieurs semaines.
<input type="checkbox"/>	ANGINE VIRALE • Test diagnostique rapide de recherche de streptocoque négatif.	• Fièvre : 2-3 jours. • Mal à la gorge : 7 jours.
<input type="checkbox"/>	BRONCHITE AIGUË • Quasiment toujours virale. • Les toux grasses avec des sécrétions jaunes ou verdâtres font partie de l'évolution naturelle de la maladie.	• Fièvre : 2-3 jours. • Toux : 2-3 semaines.
<input type="checkbox"/>	OTITE AIGUË • Après l'âge de 2 ans, guérit le plus souvent sans antibiotiques.	• Fièvre, douleur : 3-4 jours.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR SOULAGER VOS SYMPTÔMES

- Buvez suffisamment : vous ne devez pas avoir soif.
- Adaptez votre activité physique, cela aide votre corps à guérir.
- Il existe des médicaments contre la fièvre ou la douleur. Suivez la prescription de votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.

Si vous avez de la fièvre (température > 38,5°C) durant plus de 3 jours, ou si d'autres symptômes apparaissent, ou que votre état de santé ne s'améliore pas, vous devez consulter votre médecin.

Pourquoi faut-il prendre un antibiotique seulement quand c'est nécessaire ?

- Les antibiotiques peuvent être responsables d'effets indésirables, comme les allergies ou la diarrhée.
- Les bactéries peuvent s'adapter et survivre en présence d'antibiotiques. Ainsi, plus vous prenez des antibiotiques, plus les bactéries présentes dans votre corps (peau, intestin) risquent de devenir résistantes.
- Les bactéries résistantes aux antibiotiques peuvent être la cause d'infections difficiles à guérir, et vous pouvez aussi les transmettre à vos proches.

En prenant un antibiotique uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à prévenir l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques.

ⓘ Ce document est adapté à votre cas. Ne le donnez pas à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques.

Avec ou sans antibiotiques, vous ne guérez pas plus vite.

«Aujourd'hui, je vous ai diagnostiqué une infection qui ne nécessite pas d'antibiotiques »

Afin de renforcer votre message auprès des patients lors du diagnostic d'une infection ne nécessitant pas d'antibiotique, vous pouvez leur remettre **pour exemple** la fiche ci-dessous en expliquant pourquoi votre patient n'a pas besoin d'antibiotique.

Téléchargez :

- « L'ordonnance de non prescription »



https://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/972015_ANTIBIOTIQUES_bdef_stc.pdf



FICHE MEMO - Outil d'aide à la décision

Prescription d'antibiotiques en cas de douleurs dentaires

Pathologies visibles en bouche	Symptômes	Temporisation – prescription ATB
Carie : « trou dans la dent » 	Sensibilité au froid, aux sucres, à la percussion	Nettoyer soigneusement (brosse à dent, brossettes interdentaires...), colmater avec de la cire (type cimadent, cire orthodontique, boule quies, cire alimentaire type enveloppe de babybel), selon la proximité pulpaire, placer à la pince à épiler une boulette de coton imbibée d'huile essentielle de giroflier sous la cire Pas de prescription ATB
Abcès : évolution de la carie avec nécrose de la pulpe dentaire ou lésion apicale sous une dent déjà dévitalisée ou évolution d'un problème parodontal 	Douleur à la pression verticale sur la dent, gonflement de la gencive, bouton purulent visible	Prescription antibiotique possible Possibilité de percer l'abcès avec une aiguille préalablement désinfectée puis drainer en appuyant, bain de bouche antiseptique (chlorhexidine 0,12%)
Syndrôme du septum : « trou entre deux dents » 	Douleurs à la mastication (courant chez les enfants, les apex des dents de lait étant souvent « ouverts » ils ne ressentent pas la typique « rage de dent »), inflammation gingivale inter dentaire	S'agissant de deux caries voisines, idem carie Pas de prescription ATB
Gingivite 	Douleur, rougeur, saignements spontanés ou provoqués (brossage, mastication...), présence de plaque dentaire, douleur majorée si sécheresse buccale	Hygiène bucco-dentaire à parfaire (brosse à dent ultra souple, brossettes interdentaires de différentes tailles pour être adaptées aux espaces, dentifrice non abrasif). Les bains de bouche antalgiques peuvent soulager mais ne sont qu'un emplâtre sur une jambe de bois si le nettoyage n'est pas parfait, jet dentaire et fil sont moins efficaces que les brossettes, un gel anesthésiant peut être utile en préalable au brossage si douloureux Pas de prescription ATB
Lésion érosive / dent ou prothèse cassée, type aphte 	Lésion d'abord rougeâtre puis blanchâtre, type ulcération, douloureuse au toucher	Application de gel ou crème anesthésiants, ponçage à la lime de la zone provoquant la blessure ou colmatage à la cire ; éviter les boissons et aliments acides (type gruyère, noix, tomates, sodas...) et ... patienter Pas de prescription ATB
Cellulite dentaire 	Rougeur, gonflement	L'antibiothérapie va refroidir le foyer infectieux, ralentir l'extension des lésions, sans pour autant l'interrompre réellement. Elle prévient les conséquences de la dissémination sanguine et permet l'instauration d'un traitement local. Sans traitement étiologique, l'antibiothérapie utilisée estompe les signes fonctionnels et généraux. Une récurrence est inéluctable soit sous forme aiguë soit sous forme chronique. Dans ce cas, l'antibiothérapie bloque le processus inflammatoire, empêchant la formation d'une collection suppurée franche et l'élimination des tissus nécrosés. Prescription antibiotique requise

En odontologie, l'antibiothérapie résout rarement à elle seule le problème. Elle peut n'être qu'un préalable (pour « refroidir » l'infection ou éviter la dissémination bactérienne hématogène) au geste technique du chirurgien-dentiste ou du stomatologue. Ces informations sont données à titre indicatif et ne se substituent pas à l'orientation du patient vers son chirurgien-dentiste.

Pour compléter, téléchargez :

- le 4 pages « Outil d'aide à la décision – Prescription d'antibiotiques en cas de douleurs dentaires »



<https://www.urpsml-hdf.fr/antibiotherapie/>